



saison culturelle 2011

Saison symphonique des Trois-Chêne

Samedi 12 février 2011, 20h
Point favre, Chêne-Bourg

.....
Concert familial
Direction Arsène Liechti
.....

Carnaval des animaux
Camille Saint-Saëns

Concours jeunes solistes
Annonce et production des
lauréats

Point favre
Av. F.-A. Grison
Place Favre

RENSEIGNEMENTS:
Tél. 022 869 41 15
E-mail: c.origa@chene-bourg.ch

Entrée libre, concert offert par
les communes de Chêne-Bourg,
Chêne-Bougeries et Thônex

ORCHESTRÉ SAINT-JEAN GENEVE



Samedi 12 février 2011, 20h

Saison Symphonique des Trois-Chêne

ORCHESTRE SAINT-JEAN GENEVE



Concert familial

Direction Arsène Liechti

- **Carnaval des animaux**
Camille Saint-Saëns
- **Annnonce et production des lauréats
du Concours jeunes solistes**

Dans le cadre de la Saison Symphonique des Trois-Chêne et en marge du deuxième Concours OSJ pour jeunes solistes, les orchestres Saint-Jean et de la Madeleine vous proposent une soirée familiale. Durant celle-ci, vous aurez la chance d'entendre les trois meilleurs jeunes talents (moins de 20 ans) auditionnés durant la journée, puis, le *Carnaval des Animaux*, composé en 1886, best-seller du catalogue de Camille Saint-Saëns. Considéré à son époque comme un compositeur sérieux, Saint-Saëns interdit l'exécution publique de cette œuvre de son vivant. Il fallut attendre la lecture de son testament pour que l'œuvre fût rejouée en public. Seul le *Cygne* était exclu de cette censure, et fut si volontiers joué qu'il devint le «tube» de générations de violoncellistes. Cette incroyable «fantaisie zoologique» n'est qu'une parenthèse dans la carrière du musicien qui, la même année, achevait sa symphonie n° 3 avec orgue.

Le concours jeunes solistes

Le concours jeunes solistes se déroulera le samedi 12 février 2011, à la salle Point favre. Il est ouvert aux jeunes musiciens de moins de 20 ans, sur dossier. Dix candidats seront sélectionnés par les directeurs musicaux et commissions musicales des orchestres. Ils seront ensuite entendus le samedi matin en audition. Le premier prix du concours consiste en une bourse et la possibilité de jouer un concerto avec l'orchestre à l'automne 2011.

SALLE POINT FAVRE

Rue F.-A. Grison 6 - 1225 Chêne-Bourg

RENSEIGNEMENTS

Tél. 022 869 41 15 ou par
E-mail : c.origa@chene-bourg.ch

OUVERTURE DES PORTES

1 heure avant le début du spectacle

BUVETTE DÈS 19H

ACCÈS

TPG 12-16-17-31 et C
arrêts place Favre ou Peillonex

PARKING

Point favre (sous la salle) et
Chêne-Bourg II (rue du Gothard)